



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

santé

Question écrite n° 81135

Texte de la question

M. Jean-François Chossy appelle l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur le problème de la prise en charge sanitaire et psychiatrique des personnes mineures. Dans le contexte de violences urbaines que nous connaissons, les pédopsychiatres constatent une aggravation des pathologies, dont les causes sont nombreuses, mais également un dispositif de protection de l'enfance qui s'avère défectueux. Pour améliorer cette situation, un projet à long terme, ainsi qu'une étude précise des enfants issus de dispositif de protection de l'enfance (DPE) permettraient d'apporter des améliorations à la situation actuelle. Il lui demande, en conséquence, quelles sont les mesures envisagées dans ce domaine.

Données clés

Auteur : [M. Jean-François Chossy](#)

Circonscription : Loire (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 81135

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 juin 2010, page 6548

Question retirée le : 10 mai 2011 (Fin de mandat)